



Le Creusot,  
Le 5 Février 2021

## **Assemblée Générale de l'A.C.A.P.S. en visioconférence le 5 février à 16H.**

Face aux restrictions et incertitudes qu'engendre cette crise sanitaire, notre assemblée générale, annulée le 20 novembre 2020, a été reportée au 5 février 2021. Les salles de réunions étant fermées, les rassemblements étant limités à 6 personnes, la seule manière de tenir cette AG était donc de la limiter à un nombre restreint de participants.

**Pour cela, il nous fallait agir avec un maximum de transparence vis-à-vis de nos adhérents.**

- Informer les adhérents (note du 19 décembre 2020 )
- Recueillir un maximum de procurations pour légitimer la tenue de cette AG ( 187 procurations recueillies (pour un quorum de 114)
- Permettre aux adhérents d'avoir accès aux comptes, différents dossiers et de faire remonter des questions en AG (note du 19 décembre 2020).

**Pourquoi ne pas attendre pour tenir cette AG ?**

- Nos statuts nous demandent d'approuver nos comptes dans les 6 mois qui suivent l'exercice clos (date limite le 28 février 2021)
- Cette année est une année électorale (tous les 4 ans, il doit y avoir élection du comité de direction de l'association et du bureau).
- Donner à nos adhérents une visibilité sur la vie et le fonctionnement de l'association.
- Dans cette crise, « séquencer » nos actions au rythme de notre calendrier. (Même si nous ne pouvons pas faire abstraction de l'année en cours qui est largement commencée, cette AG traite des événements qui se sont déroulés **entre le 1er septembre 2019 et le 31 Août 2020**).

**Déroulement de cette AG.**

Cette AG s'est tenue en visioconférence, avec 4 personnes en présentiel au bureau de l'ACAPS, les autres participants étant en visio (comité+commissaire aux comptes).

Les rapports et sujets ont été présentés par les différents intervenants.

L'accueil a été fait par le président Hugues CHARBONNIER, qui a remercié les participants pour leur présence et leur implication afin que cette AG « particulière » puisse se dérouler normalement.

Il convient d'avoir une pensée pour celles et ceux qui de toute manière n'auraient pas pu participer à cette AG du fait de leur état de santé.

Il faut également remercier les municipalités qui nous accueillent (Torcy Le Breuil) et bien sûr Le Creusot qui, par la mise à disposition gratuite de ses salles et équipements, de ses personnels (judo et piscine) contribue à permettre à chacun de pratiquer une activité à un moindre coût.

Cette année est également l'année du renouvellement : Denise BLONDEAU et Jean-Louis CHAUDRON quittent le comité après de longues années de services rendus.

Denise, en tant qu'organisatrice de séjours, a sélectionné tous les centres et points d'accueils qui aujourd'hui encore laissent de bons souvenirs aux différents participants.

Jean-Louis, en tant qu'infatigable marcheur, a arpenté tous les sentiers régionaux et nationaux (surtout alpins). Bon nombre de ces sentiers nous servent encore aujourd'hui dans nos randonnées hebdomadaires.

C'est également l'heure de départ pour Roger LAMALLE et Roger BERTHIER.

Roger LAMALLE a dispensé ses conseils pour parfaire les corps d'athlètes de nos adhérents. La salle de musculation était un haut lieu de convivialité entre les différents participants.

Roger BERTHIER, on ne le présente plus, est localement connu de tous. C'est la discrétion, la gentillesse et le gymnaste au service des autres.

Roger LAMALLE sera remplacé par Patrick POISSON, et Roger BERTHIER par Daniel CHANAT. Merci à ces remplaçants qui n'hésitent pas à s'investir pour que les activités continuent. Les futurs encadrants restent les bienvenus. N'hésitez pas à nous en parler ; plus on est, moins on se met la pression.

A toutes ces personnes qui cessent leur activité, nous disons un grand merci ; nous les honorerons prochainement.

Il ne faut pas oublier de remercier les animatrices et animateurs, qui sont là, fidèles, et qui sont prêts à reprendre du service dès que le ciel s'éclaircira.

Nous sommes également adhérents à la Fédération de randonnée pédestre, et la fédération sports pour tous. Merci à ces deux fédérations, pour leurs informations et recommandations liées à cette période de crise. Leurs informations précises et rapides nous ont permis de reprendre des activités dès que cela devenait possible (randonnée pédestre, activité en ligne ou en plein air).

Pour terminer, il faut remercier les « administratifs » de l'ACAPS, car si cette année a été tronquée d'un trimestre, elle a généré beaucoup de travail, entre annulations, reports... autant d'actes qui demandent des coups de fils, des papiers, des enregistrements comptables, autant d'actes qui ont généré des soucis et des décisions à prendre. Merci à vous et au commissaire aux comptes qui lui aussi a dû s'adapter pour comprendre ces « tricotages, détricotages, provisions... »

Cette année ayant été amputée d'un trimestre, il a été décidé que les réadhésions 2020/2021 bénéficieraient d'une cotisation réduite de l'ordre de 27% .

Les adhésions au moment du confinement (le 16 mars 2020) était de 474 personnes ce qui, ramené à la même période des années précédentes, était du même ordre de grandeur.

On peut diviser cette année en deux périodes, la première période avec des temps forts, et la seconde , c'est un temps mort.

On peut compter 4 temps forts :

- La zumba rose le 27 octobre 2019 Jérôme PERCEPUSSE et Julien LERICHE ont permis de rassembler 300 personnes à l'alto et de récolter 1840 € au profit de la recherche contre le cancer.
- Le 30 novembre 2019 Les 40 ans de l'ACAPS, ont été organisés à la salle des Ursulines à Montcenis. Les repas servis par BM traiteur à Autun et l'animation confiée à Genette et Valente ont ravi les participants. (171 convives ont assisté à cet évènement).
- Les 5 et 12 décembre 2019 aux Crêtes et au Breuil 2 marches au profit du téléthon ont rassemblé 100 personnes. Un chèque de 809€ a été remis à l'association téléthon.
- Le 13 février 2020 une après midi photos et films a eu lieu : Anne Marie LEMAIRE et Daniel BEAUJARD ont proposé une rétrospective des marches et séjours de l'A.C.A.P.S. Chacun des artistes, avec leur sensibilité, leur œil et leurs commentaires a ravivé des souvenirs aux participants (une quarantaine de personnes). Après-midi fort appréciée.

Le temps mort :

A partir de 16 mars 2020 : plus rien ni réunions, ni activités, ni perspectives de reprises sérieuses. Nous sommes soumis aux annonces, aux promesses , aux aléas du virus de ces mutants, aux graphiques, aux pourcentages, aux prises de paroles...

Le monde associatif, si il est moins vital que le monde économique, ce que l'on comprend parfaitement, a quand même un rôle social important. « L'oubli » dans lequel nous sommes aujourd'hui laissera des traces. Beaucoup de nos adhérents ne reviendront plus. Il faudra beaucoup travailler pour que certains ressortent des « abris ».

Un petit bémol sur les randonnées : elles ont pour l'instant pu reprendre , dans le respect d'un protocole sanitaire strict.

Pour le reste, nous sommes dans l'expectative. Les reprévisions que l'on pouvait envisager à l'été dernier deviennent de plus en plus improbables....Nous allons continuer d'y croire jusqu'au bout.

Cette assemblée générale s'est poursuivie par l'élection du nouveau comité, Ce comité est aujourd'hui composé de 17 personnes, élues pour 4 ans. (jusqu'à novembre 2024)

De ce comité le bureau a été reconduit pour 4 ans à savoir :

Président : Hugues CHARBONNIER  
Président Pleine Nature : Gérard BRIE  
Secrétaire Générale : Martine PILLOT  
Secrétaire adjointe : Anne-Marie LAGRANGE

Secrétaire Pleine Nature : Ginette LOURY  
Trésorière : Nicole BROSSAIS

L'assemblée générale s'est terminée à 17 h 15.

**La prochaine AG est prévue le vendredi 26 novembre 2021 à 17h30**

**A la maison des association Guynemer**

Voici la liste du nouveau comité :

BRIE Gérard  
BRIE Josette  
BROSSAIS Nicole  
BZINKIEWICZ Micheline  
CHANAT Daniel  
CHARBONNIER Hugues  
CHARBONNIER Françoise  
CONTASSOT Agnès  
COROT Isabelle  
DEMANGEOT Gérard  
DEMANGEOT Suzanne  
DROY Denyse  
LAGRANGE Anne-Marie  
LAMALLE Micheline  
LEGER Gilles  
LOURY Ginette  
PILLOT Martine